

« *Un An d'occupation française en Allemagne.* »

Vue d'ensemble sur l'exposition présentée au palais Berlitz du 15 juin au 5 juillet 1946

Sandrine HEISER et Hans-Georg Merz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6822>

ISBN : 978-2-8218-0524-8

ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 11 septembre 2009

Pagination : 88-93

ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Sandrine HEISER et Hans-Georg Merz, « *Un An d'occupation française en Allemagne.* » », *Revue historique des armées* [En ligne], 256 | 2009, mis en ligne le 28 juillet 2009, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6822>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

« Un An d'occupation française en Allemagne. »

Vue d'ensemble sur l'exposition présentée au palais Berlitz du 15 juin au 5 juillet 1946

Sandrine HEISER et Hans-Georg Merz

- 1 En 1945, la France est présente en Allemagne pour une œuvre de longue haleine qui engage son propre avenir. Pour cela, il faut montrer au public une image aussi objective et précise que possible de l'occupation française en Allemagne et, surtout, lui faire comprendre que les droits des Français sont également accompagnés de devoirs. Tels sont les objectifs de l'exposition « *Un An d'occupation française en Allemagne* » présentée à Paris du 15 juin au 5 juillet 1946 dans les locaux du palais Berlitz. Situé au 31 boulevard des Italiens dans le 2^e arrondissement, à deux pas de l'opéra Garnier, ce palais construit au début des années 1930 dans le style Arts déco, par les architectes Lemaire et Laloux¹, était à l'origine destiné à abriter l'école Berlitz, dont il a tiré son nom.
- 2 Le palais Berlitz fait partie des grands bâtiments parisiens marqués par la Collaboration². C'est en effet dans ce palais qu'est présentée en 1941 l'exposition de triste mémoire « *Le Juif et la France* ». Placée sous le patronage de l'institut d'études des questions juives, cette manifestation avait été organisée par son secrétaire général, Paul Sézille, capitaine en retraite de l'armée coloniale.
- 3 En présentant l'exposition « *Un An d'occupation française en Allemagne* », dans les mêmes locaux que « *Le Juif et la France* », les organisateurs chercheraient-ils à tourner la page de l'Occupation allemande en France ? En fait, il s'agit surtout de montrer clairement aux Français les avantages qu'ils retirent de l'occupation en Allemagne mais également, que ceux-ci sont assortis de certaines obligations. Certes, le pays occupé détient des richesses et des ressources variées dont un pourcentage, défini à Berlin, revient au titre des réparations à chaque occupant. Mais, en retour, la France a des devoirs, notamment un travail de contre-propagande.
- 4 La présence française en Allemagne revêt par conséquent un double objectif : obtenir réparation et assurer la sécurité de la France, immédiate et permanente.

La conception de l'exposition

- 5 L'exposition est conçue et financée par le Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes (CGAAA) installé à Paris, pour un budget d'environ 3 millions de francs ³, tout en n'en demeurant pas moins organisée sous l'égide de la direction de l'information de Baden-Baden, dont le directeur est Jean Arnaud, ainsi qu'avec le concours des différents services de documentation du Gouvernement militaire de la zone française d'occupation (GMZFO). Pour ce faire, la plupart des services français d'occupation sont donc invités à faire parvenir leurs suggestions en ce qui concerne leur domaine propre d'activité et de rassembler la documentation susceptible d'être utilisée.
- 6 Dans une correspondance datée du 12 avril 1946, Jean Arnaud fait également appel à la Direction générale des relations culturelles (DGRC) du ministère des Affaires étrangères ⁴. Le commissaire de l'exposition, R. Grassot, est, quant à lui, chargé de l'exposition à compter du 13 avril, soit deux mois à peine avant l'inauguration. Cependant, la mise en place de l'exposition est confiée aux décorateurs du Service des expositions du secrétariat d'État à l'Information à Paris. « *Tous les devis furent examinés et tous les marchés passés par M. Lamagnère, chef de bureau au Service des expositions.* » ⁵ Un scénario indiquant les thèmes à développer et les photographies et graphiques à utiliser est remis aux décorateurs chargés de l'exécution pratique des travaux.

Du plan initial au schéma final

- 7 Le plan initial est modifié sur les initiatives notamment du général Jean Ganeval⁶, représentant à Paris du général Pierre Koenig, commandant en chef français en Allemagne, et de Jean Sauvagnargues, chef du service des informations au CGAAA. Souhaitant que l'exposition présente (ce qui n'était pas prévu au départ) d'une part, le rôle de la 2^e DB et d'autre part, le secteur français de Berlin, le général Ganeval, grâce à son intervention et à celle de ses collaborateurs, Tardif et Flament, parvient à intégrer la symbolique militaire à la conception de l'exposition en présentant notamment « *les insignes des unités ayant participé à la conquête de la zone* » ⁷. Ainsi, pour souligner l'action de la 2^e DB, l'exposition débute sur les opérations des armées françaises en Allemagne.
- 8 « **Les troupes françaises en Allemagne** » L'entrée de l'exposition rappelle la conquête de la zone avec les phases principales des combats et l'avancée des armées. La partie militaire de l'exposition comprend les opérations d'une part (du Rhin au Tyrol et jusqu'à Berchtesgaden) et la symbolique militaire d'autre part (écussons, drapeaux et fanions des principales unités combattantes).
- 9 « **Les conséquences de la défaite** » Cette partie se présente sous la forme de quatre thèmes :
 - « *L'Allemagne a volé en éclats* » ;
 - « *Le nazisme a perdu l'Allemagne* » ;
 - « *L'Allemagne a perdu la guerre* » ;
 - « *L'Allemagne expie* ».
- 10 « **Les Alliés gouvernent l'Allemagne : les Français sont à Berlin** » Deux grandes cartes présentent la zone française d'occupation en Allemagne et la situe par rapport aux zones alliées.

- 11 « **La zone française d'occupation** » On y voit le rôle du Commandement supérieur des troupes françaises d'occupation en Allemagne (CSTO) et du GMZFO, les problèmes administratifs, économiques et politiques⁸. Y sont plus particulièrement traités : économie (transports, agriculture, industrie, énergie, accords financiers), réparations-restitutions, tourisme et vacances.
- 12 « **Il faut dénazifier et démocratiser l'Allemagne** » « *Dénazifier* » : achever ce que la guerre a commencé et détruire l'action de la propagande nazie par le biais des procès des criminels de guerre et de l'épuration. « *Démocratiser* » : grâce à l'information (la presse, la radio, le cinéma et les livres) ; mais également l'éducation, l'action sur la jeunesse et notamment les universités. Favoriser les partis politiques démocratiques, les associations antifascistes et les syndicats.
- 13 « **Les solutions proposées par la France** » C'est Jean Sauvagnargues qui obtient l'accord du Quai d'Orsay pour poser la question de la Sarre et de la Ruhr. L'exposition cherche en effet à faire ressortir, comme une nécessité naturelle, le rattachement économique de la Sarre à la France : « *La Sarre a besoin de la France et la France a besoin de la Sarre.* »⁹ L'exposition se termine sur le régime international pour la région Ruhr-Rhénanie.
- 14 À travers les six thèmes retenus, l'action française apparaît sous trois formes. D'abord, un combat direct et tenace contre le nazisme, ses formes anciennes et ses survivances. Ensuite, comme une présentation de la France à l'Allemagne, la France avec sa culture, ses spectacles et ses arts. Enfin, cette propagande doit être prise en compte par les Allemands eux-mêmes en se basant sur des antifascistes convaincus.

Le fonctionnement de l'exposition

- 15 Une grande publicité est faite autour de l'exposition. À la radio, le commissaire aux Affaires allemandes et autrichiennes, René Mayer, engage les spectateurs à se rendre au palais Berlitz ; car « *cette occupation ne sera une réussite que si tous les Français ont conscience de la gravité de la tâche qu'accomplissent leurs représentants en Allemagne* »¹⁰.
- 16 L'inauguration du 15 juin est réservée le matin aux journalistes parisiens. À cette occasion, Jean Arnaud prononce une allocution éclairant les buts principaux de l'exposition. Le public est accueilli à partir de 14 heures. En raison des circonstances politiques du moment¹¹, la présentation officielle aux membres du gouvernement, repoussée dans un premier temps au 25 juin 1946¹², n'a finalement pas lieu.
- 17 L'exposition du palais Berlitz se présente donc sous la forme d'une partie picturale en 79 panneaux, d'un commentaire enregistré sur bande sonore ainsi que d'un film sur la zone française d'occupation en Allemagne.

Une partie picturale

- 18 Les 79 panneaux qui composent la partie picturale de l'exposition sont réalisés à partir de tableaux, de graphiques et de photographies.
1. « *Partie militaire* » (5 panneaux)
 2. « *Le nazisme a perdu la guerre* » (4 panneaux)
 - « *Les Français sont à Berlin* » (2 panneaux)

- « *Autorité alliée de contrôle* » (1 panneau)
- 1. « *Organisation administrative : PDR* » (3 panneaux)
- 2. « *CSTO : les troupes d'occupation en Allemagne* » (3 panneaux)
- 3. « *Économie ; transports* » (5 panneaux)
 - « *Agriculture* » (3 panneaux)
 - « *Industrie* » (5 panneaux)
 - « *Énergie* » (5 panneaux)
 - « *Accords financiers* » (1 panneau)
- 1. « *Réparations-restitutions* » (4 panneaux)
- 2. « *Sarre* » (5 panneaux)
- 3. « *Tourisme et vacances* » (11 panneaux)
- 4. « *Dénazification* » (5 panneaux) et « *Démocratisation* » (12 panneaux)
- 5. « *Ruhr* » (5 panneaux)

Un commentaire enregistré sur bande sonore

- 19 Un commentaire synchronisé avec des allumages sur deux grandes cartes lumineuses a été réalisé par le secrétariat d'État à l'Information, ce qui pour l'époque est une innovation en matière de technique d'exposition. La carte lumineuse de la zone, est le clou de l'exposition de Paris. Elle est ensuite remontée au centre permanent d'information et de propagande de l'hôtel Stéphanie. Ceci ne fait que confirmer les similitudes et liens qui existent entre ces deux manifestations¹³, l'exposition du palais Berlitz est en quelque sorte un prolongement de l'hôtel Stéphanie ouvert à Baden-Baden dès la fin de l'année 1945¹⁴ et dont l'objectif est également d'informer le grand public de l'importance que revêt la présence française en Allemagne.

Un film sur la zone française d'occupation

- 20 Dans l'enceinte même du palais Berlitz fonctionne le cinéma de la Michodière¹⁵. L'utilisation de ce cinéma privé posant des difficultés d'ordre commercial, Marcel Colin dit Colin-Reval¹⁶, chef de la section cinéma de la direction de l'information, obtient après d'âpres négociations (en raison de l'abandon d'une séance) qu'en première partie du programme, juste avant le film de René Clément *La Bataille du rail*¹⁷, soit diffusé un film sur la zone française d'occupation réalisé par lui-même, en collaboration avec Philippe Est des *Actualités françaises*. Il se compose de toutes les bandes d'actualités tournées jusqu'en 1946 : la conquête militaire de l'Allemagne, l'Allemagne qui expie doit être remise en ordre et l'effort français pour la dénazification et la démocratisation de l'Allemagne par les écoles, les universités, le théâtre, le cinéma et la presse. Ce film a été réalisé spécialement pour l'exposition, ce qui démontre l'investissement des services français d'occupation en Allemagne désireux à cette occasion de montrer le meilleur d'eux-mêmes.
- 21 Le film présenté au palais Berlitz se différencie du documentaire de propagande réalisé par Max de Vaucorbeil sur les douze premiers mois de l'occupation et intitulé *Les Français en Allemagne*¹⁸, diffusé sur les écrans parisiens et en banlieue, ainsi qu'aux Français de la ZFO. Et il ne s'agit pas non plus d'un film à la gloire de la 1^{re} armée française tel que *Rhin et Danube* diffusé par le Service cinématographique de l'armée à la même époque.

L'impact de l'exposition du palais Berlitz

- 22 Si l'on se réfère à l'article intitulé « *Un An d'occupation française en Allemagne* » paru dans le premier numéro de la revue *La France en Allemagne* datée de juillet 1946, l'exposition du palais Berlitz connaît un grand succès : « *Les salles de l'exposition, où l'on s'écrase le dimanche, ne désemplissent pas pendant la semaine, de 11 heures du matin à 6 heures de l'après-midi.* »
- 23 Cependant, il est extrêmement difficile de chiffrer le nombre exact de visiteurs. D'après une estimation basée sur les sondages faits pendant un temps déterminé à différentes heures de la journée, on peut avancer le chiffre approximatif de 120 000 personnes pour l'exposition et 30 000 pour le cinéma, soit quelque 150 000 personnes. Une autre source avance le chiffre de plus de 200 000 visiteurs¹⁹ sans préciser s'il s'agit de l'exposition et du cinéma ou uniquement de l'exposition. Toutefois, la fourchette de 150 000 à 200 000 personnes en trois semaines montre le réel intérêt du public parisien. De plus, les échos de la presse ont été globalement favorables.

Conclusion

- 24 Au total, de 1945 à 1949, plus de quarante expositions furent organisées par les services français d'occupation en Allemagne²⁰. Elles pouvaient être classées en trois principales catégories : documentaire, politico-historique et artistique. L'exposition du palais Berlitz restait unique en son genre car, elle seule, fut présentée à Paris. Il fallut d'ailleurs attendre 1949 avant qu'une autre exposition ne s'y déroula²¹. En effet, pour commémorer le bicentenaire de la naissance de Goethe, une exposition *Goethe et la France* fut inaugurée aux Archives nationales début octobre 1949 puis transférée dans la zone française pour le mois de novembre.
- 25 Dans la publication *Un An d'information française en Allemagne* retraçant l'ensemble des activités de la direction de l'information d'août 1945 à août 1946, l'exposition du palais Berlitz apparaît comme la manifestation la plus importante durant la première année de l'occupation. S'agissant avant tout d'une exposition de propagande, elle n'en cherchait pas moins à être didactique. Les professeurs et les élèves des établissements d'enseignement secondaire et supérieur y furent invités par l'intermédiaire de leur ministère.
- 26 Cette exposition était particulièrement intéressante en raison de la diversité des thèmes abordés. On y retrouvait l'ensemble des questions liées à l'occupation : la dénazification, la démocratisation, les réparations-restitutions, le problème du charbon et du rattachement économique de la Sarre, mais également des domaines qui pouvaient paraître plus secondaires comme le tourisme et les vacances. La presse, la radio, le cinéma, la jeunesse et les universités (Fribourg, Tübingen et Mayence) faisaient partie des thèmes présentés à l'exposition du palais Berlitz. Rappelons que l'université Jean Gutenberg avait été inaugurée à Mayence le 22 mai 1946, moins d'un mois avant l'exposition de Paris.
- 27 Aussi, tout comme en 1946, faire connaître cette exposition revient à faire connaître l'occupation française en Allemagne à travers ses nombreuses facettes : militaire, politique, économique et culturelle.

NOTES

1. La Construction moderne, 46^e année, n° 5, 2 novembre 1930, BNF, FOL-V-2200.
2. Dans son ouvrage intitulé *Ville lumière. Années noires : les lieux du Paris de la Collaboration*, Cécile Desprairies ne manque pas de citer le palais Berlitz et l'exposition « *Le Juif et la France* », p. 56-57.
3. MAE/Colmar, AC 485/10.
4. MAE/Paris, DGRC/œuvres diverses carton 24 d. 0.211-1. Lettre manuscrite du 12 avril 1946 de Jean Arnaud au directeur de la DGRC.
5. MAE/Colmar, AC 485/10.
6. SHD/DAT, 14 Y^d 1012. Affecté au cabinet du général commandant en chef français en Allemagne, le général Ganeval est alors chef de la mission de liaison peu de temps avant qu'il ne succède au général Lançon en tant que chef du gouvernement militaire français de Berlin, le 22 août 1946.
7. MAE/Colmar, AC 485/10.
8. Il est à noter que les archives du CSTO sont conservées par le Service historique de la Défense à Vincennes (sous-série 3 U), alors que la partie civile de l'occupation française, et notamment les dossiers du GMZFO, ont été versés au ministère des Affaires étrangères.
9. Complémentarité de la minette lorraine et du charbon sarrois (MAE/Colmar, AC 656/1, p. 8)
10. MAE/Colmar, AC 472.
11. Élection le 2 juin 1946 de la deuxième Assemblée constituante qui siège à partir du 11 juin.
12. MAE/Colmar, CCFA C 1915, p. 383, d. 5.
13. MAE/Paris, AAA 423/1.
14. L'activité de la zone française d'occupation en Allemagne y est retracée sous forme de cartes, de courbes et de graphiques (MAE/Colmar, AC 656/1).
15. 300 places, 5 séances par jour.
16. Appelé au Gouvernement militaire de la zone française d'occupation de 1945 à 1947, Colin-Reval est mandaté par le Centre national cinématographique (CNC) pour la réorganisation du cinéma allemand en zone française ainsi que pour créer un organe de diffusion des films français.
17. MAE/Colmar, AC 485/10 (Présentation du film sur la zone, plus les actualités de 10h à 14h. Exploitation commerciale normale d'un film à succès *La Bataille du Rail* avec en première partie le film sur la zone de 14h à 24h).
18. Dans sa thèse consacrée à *La politique cinématographique de la France en Allemagne occupée (1945-1949)*, Laurence Thaisy consacre un paragraphe au documentaire *Ein Jahr Später*, qui est la version allemande d'une durée de seize minutes du film réalisé par Max de Vaucorbeil. Une copie de ce film est conservée en Allemagne aux *Bundesarchiv* (BA Berlin-Filmarchiv).
19. MAE/Paris, AAA 423/1, « Un An d'information française en Allemagne » (zone française d'occupation), août 1945-août 1946, p. 26.
20. Sur cet aspect de l'action culturelle française en Allemagne occupée voir le mémoire de DEA de Sandrine Heiser, *Les expositions en zone française d'occupation, 1945-1949*, sous la direction du professeur Poidevin, Strasbourg, 1989.
21. Pour la commémoration du trentième anniversaire de la mort du père de Foucauld, l'exposition *Foucauld l'Africain* est également présentée en France mais elle n'est pas organisée par les services français d'occupation en Allemagne. Elle est mise sur pied par l'abbé Louis, aumônier général des Invalides et du gouvernement militaire de Paris.

AUTEURS

SANDRINE HEISER

Chargée d'études documentaires. Elle est actuellement chef du bureau de la politique des publics au département des publics et de la valorisation du Service historique de la Défense

HANS-GEORG MERZ

Maître de conférences à l'université des sciences de l'éducation de Fribourg-en-Brisgau. Il a récemment publié avec Herbert Uhl, *Hitlers Verbrechen/Crimes hitlériens. Eine Ausstellung der französischen Besatzungsmacht 1945/1946*, Landesarchiv – Baden-Württemberg, 2008.